

La loi de bioéthique : c'est le droit à l'enfant pour tous

NON au droit à l'enfant, OUI aux droits des enfants

Résistons aux risques de l'enfant sur catalogue et de l'eugénisme, liés au manque de gamètes

Un enfant ne peut être amputé de sa lignée paternelle.
« Un enfant a le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux »

Convention Internationale des Droits de l'Enfant, Art.7.

La filiation nous inscrit dans une chaîne généalogique familiale cohérente, elle doit dire de qui chacun tient la vie

Exigeons une médecine respectueuse des plus fragiles : les enfants

La science ne peut malheureusement pas résoudre toutes les souffrances

Non à la procréation artificielle manipulée en laboratoire

La Sécurité Sociale, à laquelle chacun contribue, n'est pas faite pour rembourser des désirs individuels

Empêchons que s'organise la manipulation technique et commerciale des gamètes et des embryons

« Refusons de regarder les hommes comme des fournisseurs de ressources biologiques »

(Avis n°126 du Conseil Consultatif National d'éthique)

Opposons-nous à ce que les désirs des adultes soient tout-puissants sur la génération suivante

Exigeons le maintien de la gratuité du don et de l'indisponibilité des éléments du corps humain

**Nous, les Associations Familiales Catholiques,
appelons à prendre soin de l'écosystème fragile qu'est la famille.
Nous refusons ces évolutions sociétales qui n'ont rien de bioéthique.
Nous appelons à manifester le 6 octobre à 13h à Paris.**



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES

LIBERTÉ
ÉGALITÉ
PATERNITÉ

FAITES VOUS ENTENDRE !

DIMANCHE
PARIS **6 OCT** OCTOBRE
**MARCHONS
ENFANTS !**

CONTRE LA PMA SANS PÈRE ET LA GPA

